

Rapport d'orientation budgétaire

Budget prévisionnel 2019

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans
Coeur de Drôme

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLAÇONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



Contexte financier du budget 2019



Le contexte national

Les éléments de conjoncture nationale

- La mesure de redressement des finances publiques est inscrite dans le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022. L'objectif est d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2022 et d'amener le taux des dépenses publiques à 51 % du PIB la même année.
- Nouvelle règle prudentielle sur l'endettement : entre 12 et 13 années pour les communes > à 10 000 h et pour les EPCI > à 50 000 h.
- Suppression progressive de la Taxe d'Habitation : un mécanisme de compensation est instauré.
- Le Gouvernement s'est engagé à supprimer la taxe d'habitation sur la résidence principale pour 80 % des ménages. Le mécanisme est progressif : diminution de 30 % en 2018, 65 % en 2019 et 100 % en 2020.
- Exonération de cotisation minimum de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour les redevables (soit 1/4 des redevables au plan national) réalisant un très faible chiffre d'affaires (5 000 €) allocations compensatrices sur la base du taux de CFE 2018.
- Pérennisation des subventions d'investissement :
 - ✓ Au niveau des EPCI, on retrouve principalement deux leviers la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),
 - ✓ Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) maintenu à un 1 M d'€ et des règles de garanties modifiées:- en 2018 : 85 % de la recette 2017 (garantie antérieure ou attribution)
 - en 2019 : 70% de la recette 2018 (garantie antérieure ou attribution)
 - en 2020 : 50% de la recette 2019 (garantie antérieure ou attribution)

Rappel du Président

Le Président rappelle qu'il a donné 2 objectifs aux commissions pour l'élaboration du ROB 2019 :

- Terminer les actions commencées
- Les décisions finales dépendront du budget et des effectifs

Des orientations politiques ...





Développer l'économie locale, accompagner les acteurs économiques et favoriser la création d'emplois pour un territoire dynamique !

Des projets ...

- Formaliser la stratégie de développement économique en lien avec l'étude sur les filières d'activités et mettre en place un plan d'actions
- Effectuer la promotion et la commercialisation des ZA : réalisation d'outils de communication pour la prospection, vente des terrains
- Poursuivre l'accueil et l'orientation des porteurs de projets
- Continuer l'animation des acteurs économiques du territoire en réalisant des rencontres individuelles, collectives et réaliser 3 petits déjeuners de l'éco sur l'année
- Reconduire la diffusion d'une lettre économique trimestrielle à destination des entreprises
- Réaliser la promotion et le suivi des aides à l'investissement sur l'immobilier d'entreprises
- Mener la veille immobilière et la mise en relation offre/demande
- Redéfinir la gestion du Temple de Saillans
- Poursuivre et améliorer la gestion des BIE
- Mener une réflexion sur la vente des BIE Harmonie et Louise Vallon (initialement prévue pour installer de jeunes entreprises)



Des investissements ...

- Commencer et terminer les travaux de la Zone d'activités des Valernes



Construire le Cœur de Drôme de demain tout en préservant notre territoire naturel !



Des projets ...

▪ **SCoT**

- Suivre et participer à l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

▪ **Habitat**

- Lancer la procédure de révision du PLH
- Assurer le suivi des subventions aux bailleurs sociaux pour les PLUS (Prêt locatif à Usage Social) et l'instruction des demandes

▪ **Projets d'aménagement**

- Poursuivre le conventionnement tripartite avec le CAUE afin d'accompagner les communes dans l'élaboration de leur projet d'aménagement
- Mettre en place une convention avec le CAUE pour l'appui à la mise en œuvre d'un service archi conseil pour les ZA



Poursuivre la transition énergétique tous ensemble !



Des projets ...

- **Conseil en énergie aux collectivités – Poste financé par une convention avec l'ADEME jusqu'en 2020**
 - Poursuivre la mission de **conseil aux collectivités** (CEP) et du partenariat avec E-SDED
 - Relancer un **appel à candidatures** pour suivre de nouvelles communes
 - Mettre en œuvre des **opérations groupées** (isolation thermique des combles, solaire thermique, ...)
 - Développer des **opérations de sensibilisation à l'éclairage public** performant et à l'extinction nocturne : réunions de sensibilisation, participation à l'opération de sensibilisation du grand public telle que « le jour de la nuit 2019 » (événement national)

- **Production d'énergies renouvelables – Financement possible dans le cadre de la subvention TEPOS (2019 - 2021)**
 - Poursuivre la mission d'animation et **d'accompagnement des collectivités ou d'entreprises sur leur projet de production ENR**
 - Accompagner la mise en œuvre de **centrales villageoises** : en partenariat avec AURAE (Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement) : réunions d'information, identification de groupes volontaires, réalisation d'études de potentiel



Des projets ...

- **Plateforme de la rénovation énergétique – Financement ADEME**
 - **Poursuivre la mission d'accompagnement des particuliers** : visites, préconisations de travaux, aide au montage financier, analyse des devis
 - **Animer le réseau des professionnels** : sessions de formation DOREMI, cycles de formations techniques, information auprès des acteurs bancaires et des notaires & réunions avec les services instructeurs et secrétaires de mairie (en tant que public relais)
 - Animer et gérer les enveloppes d'aides financières aux particuliers (instruction des dossiers de demande de subvention plateforme, valorisation des CEE)
 - **Mettre en œuvre des actions de promotion de la plateforme** (articles, panneau de chantier...)
 - **Organiser des sessions de sensibilisation à la rénovation énergétique** (visites de maison...)

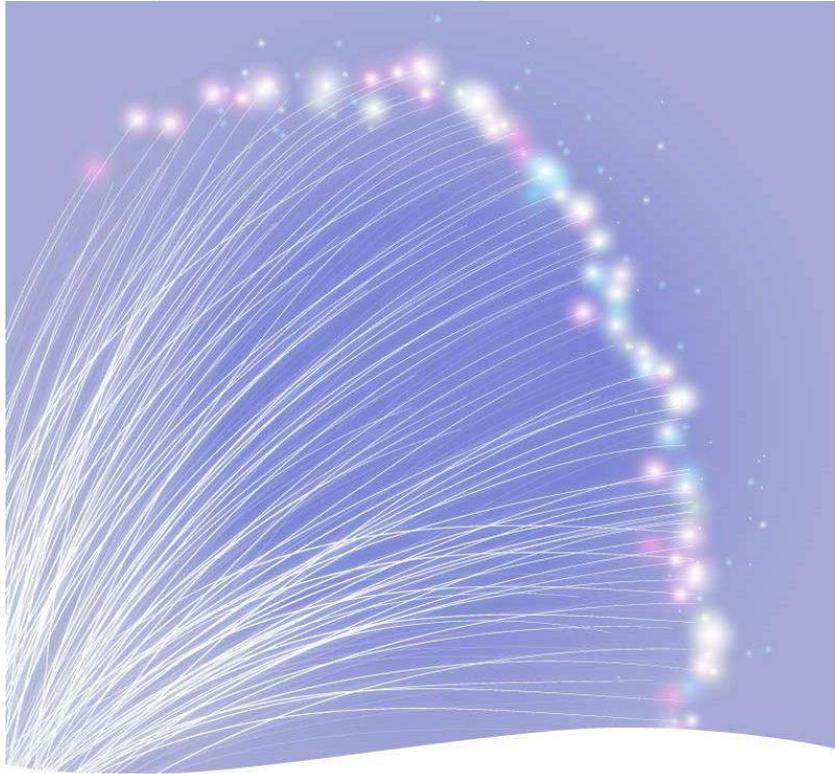
- **Animation - Gestion des dispositifs TEPCV / TEPOS**
 - Animer, suivre et gérer les conventions
 - Participer au réseau régional et national des territoires TEPOS
 - Mettre en œuvre les opérations prévues au programme d'actions 2019-2021



Des projets ...

- **Mobilité – Financements possibles : AAP Vélo et Territoires, LEADER, TEPOS 2019-2021**
 - **Poursuivre la location des Vélos à Assistance Electrique** et suivre le dispositif de location (évaluation du dispositif, suivi du contrat de maintenance avec le prestataire, suivi des conventions avec Crest'actif et Le Forum)
 - **Faciliter l'émergence d'opérations d'aménagements urbains** (pour toutes les communes) pour le vélo (arceau, cage, signalétique, borne de recharge électrique, etc.)
 - **Mettre en place un schéma directeur d'aménagement cyclable dans le cadre de l'appel à projet Vélo & Territoires et mener les actions** définies dans le cadre de l'AAP

- **Déploiement du compostage collectif – Financements possibles LEADER – ADEME – TIGA**
 - Déployer l'opération de compostage collectif auprès de différents établissements et du grand public : écoles, collèges et lycée St louis, établissement de personnes âgées, grand public



Engager la transition technologique tous ensemble !



Des projets ...

- Aide au fonctionnement du syndicat ADN

Des investissements ...

- Verser les fonds au syndicat ADN pour installer la fibre sur l'ensemble du territoire intercommunal



Favoriser la pratique du sport et encourager les bonnes initiatives afin de promouvoir ce si beau terrain de jeu qu'est le Cœur de Drôme !

- Aide au financement des manifestations sportives d'intérêt communautaire

Des investissements ...

- Poursuite des études concernant le Centre Aquatique
- Rénovation court N°1 Tennis Saillans (selon attribution des subventions)
- Réfection Poolhouse du Rugby : toiture, menuiserie et si possible en interne isolation des murs par l'intérieur
- Entretiens de l'ensemble des bâtiments et petits travaux d'investissement



Accompagner petits et grands dans leur appréhension du monde !

Des projets ...

- Nouveau contrat de partenariat CAF : création d'une convention territoriale globale avec en parallèle le bilan du CEJ et l'élaboration du dernier CEJ
- Réflexion sur la gestion des P'tits Bouts (dégradation financière de l'Association)
- Fourniture des couches et des repas dans les établissements d'accueil du jeune enfant
- Ouverture du foyer jeunes à Crest
- Réflexion sur le foyer jeunes à Saillans : problématique du lieu d'accueil
- Réflexion sur l'ALSH à Saillans et réimplantation des activités sur site selon la demande
- Mise en place d'un nouveau contrat avec notre délégataire MJC Nini Chaize
- Mise en place du plan mercredi en temps périscolaire
- Promotion du métier d'assistants maternels

Des investissements ...

- Aménagement de l'espace du Bosquet :
 - ✓ Extension du multi-accueil « Le Petit Bosquet » à Crest de 24 à 34 places
 - ✓ Foyer jeunes
 - ✓ Bureau du RAM



Pour un service de proximité équilibré et de qualité !



Des projets ...

- Mise en place du nouveau mode de collecte sur Crest
- Réflexion et mise en place d'une Redevance spéciale pour les entreprises dont la CCCPS collecte des déchets liés à l'activité professionnelle notamment la collecte carton
- Calculs financiers pour étudier la faisabilité de l'intégration de la Commune de Crest au SYTRAD en raison de l'augmentation de la TGAP dans les années à venir et du taux de TVA pour un centre d'enfouissement
- Elaboration d'un règlement de déchèterie
- Projet de territoire SYTRAD

- Suivi de l'étude diagnostic sur le système d'assainissement du Crestois (fin de l'étude)
- Prise de la compétence assainissement au 1er janvier 2020



Des investissements ...

- Lancement des travaux pour CSE sur Crest
- Etude sur la rénovation de la déchèterie de Crest et mise en sécurité de la déchetterie de Saillans
- Etude du devenir de la filière d'épandage de la STEP de Saillans
- Etude relative à la mise aux normes de l'assainissement collectif de Rimon et Savel (Hameau de Savel).
- Etude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'analyse et la préparation du dossier de consultation d'une délégation de service public pour les stations d'épuration de Crest et Saillans



Faire de notre territoire rural, une destination touristique attractive où il fait bon vivre !

Des projets ...

- Formaliser la stratégie de développement touristique et mettre en place un plan d'actions
- Favoriser et accompagner le développement de projets touristiques (publics ou privés)
- Mettre en service la vélodrome : action de communication ...

- Poursuivre l'accompagnement de l'office de tourisme et faire évoluer la structure vers un nouveau mode de gestion
- Poursuivre les partenariats avec les associations pour l'entretien des sentiers de randonnée

- Poursuivre et amplifier la collecte de la taxe de séjour

Des investissements ...

- Poursuivre les travaux de la Vélodrome
- Réaliser des projets touristiques dans les villages perchés notamment



Soutenir les acteurs locaux pour encourager une agriculture raisonnée et productive !

Des projets ...

- **Soutien de la filière chanvre**
 - Accompagner les producteurs dans leur démarche et réfléchir au soutien financier

- **Accompagner le projet de la plate forme de compostage**
 - Accompagner le projet de la plate forme de compostage
 - Donner une suite à l'étude lancée par l'association
 - Animer le groupe et rechercher un site d'implantation

- **Suivre les programmes déposés avec la CCVD**
 - Poursuivre les actions engagés dans le cadre de la programmation Système Alimentaire Innovant et préparer la future programmation quinquennale
 - Suivre le Programme Agroenvironnemental et Climatique (PAEC)
 - Suivre le programme du Plan Pastoral Territorial



Cap sur l'information !



Des projets ...

- **Communication institutionnelle & grand public**

- Gestion et actualisation du site Internet
- Création d'une page Facebook restreinte
- Réalisation et diffusion du journal intercommunal : 3 numéros par an
- Réalisation de supports de promotion des actions et des projets de la collectivité (affiches, signalétique...)
- Accompagnement des services dans leurs actions de sensibilisation et d'information du grand public ou des acteurs du territoire
- Organisation de l'inauguration de la ZA du Pas du Lauzun, de la Vélodrôme et de l'Espace du Bosquet

- **Relations presse et publiques**

- Maintien des relations de proximité avec la presse et les partenaires locaux



Des projets ...

- **Communication interne et à destination des élus du territoire**
 - Organisation d'événements fédérateurs
 - Réalisation de réunions d'information auprès des conseillers municipaux : présentation de l'état d'avancement des projets phares, 2 fois par an.
 - Création d'un espace interne à destination des agents sur le site internet

- **Mutualisation et accompagnement des communes**
 - Création d'une page par commune sur le site internet
 - Mutualisation de la communication en soutien aux communes : actions ponctuelles



Accompagner nos communes et améliorer les conditions de travail des agents !



Des investissements ...

- Extension des bureaux et d'une salle de réunion au siège
- Rénovation des parking du siège de la CCCPS une fois tous les travaux d'extension réalisés

... aux orientations budgétaires





RESSOURCES HUMAINES

Au 30 novembre 2018, la collectivité comprend 86 agents dont :

- 19 % sont de catégorie A
- 12 % sont de catégorie B
- 69 % sont de catégorie C

Catégorie	Titulaires / Stagiaires	Contractuels / CDI	TOTAL
A	7	9	16
B	4	6	10
C	35	23	58
TOTAL agent CCCPS	46	38	84
Mise à Disposition accueillies	2		2

Les 86 agents représentent 76.96 ETP (Equivalents Temps Pleins) pour 71.95 ETP actif (qui travaillent).

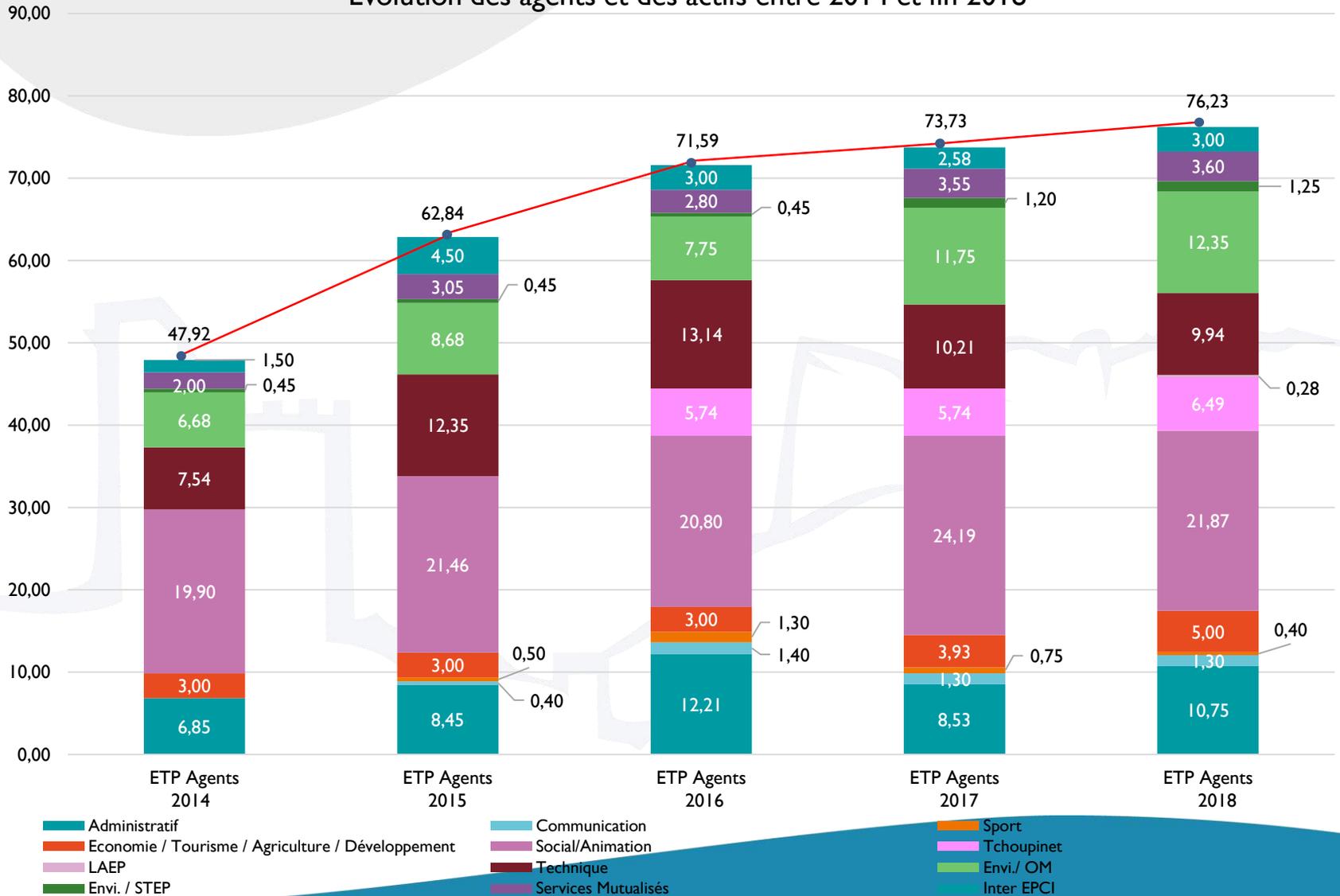
Le graphique ci-après présente l'évolution des agents en ETP depuis 2014 (2014 n'étant pas une année pleine).

| 607 heures de travail pour un temps complet par agent.

| 25 652 heures travaillées à l'année.



Evolution des agents et des actifs entre 2014 et fin 2018





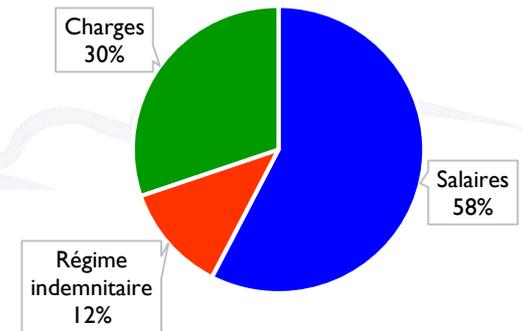
RESSOURCES HUMAINES

- **L'hypothèse 2019 de la masse salariale brute pour les services de la collectivité seule sera de 2 604 130 € et :**
 - 277 441 € pour les services mutualisés et budgets annexes
 - 123 306 € pour le service mutualisé de la plateforme énergie

- **Cette masse salariale se développe comme suit :**
 - le traitement de base, les astreintes, les heures supplémentaires
 - les éléments obligatoires (supplément familial, NBI, régisseurs, ...)
 - le régime indemnitaire
 - Les cotisations patronales
 - l'assurance statutaire, les visites médicales et l'action sociale

- **L'atténuation de cette masse salariale par les maladies et les remboursements avoisinerait 440 926 € dont :**
 - 30 000 € de remboursement maladie
 - 55 749 € de remboursement pour contrats aidés
 - 355 367 € de remboursement des services mutualisés, inter EPCI (budgets annexes)

Masse salariale 2019 estimée



Il est bon de rappeler qu'entre 2016 et 2018 la reprise des services Tchoupinets et du LAEP, et la reprise des services de collecte OMr en régie a généré une augmentation de **305 000 €** de la masse salariale et **9.02 ETP**



Vue synthétique des dépenses de fonctionnement

	Année		
	Réalisé 2017	CA2018 Prévisionnel	BP 2019 Prévisionnel
Section de fonctionnement			
Charges à caractère général 011	1 650 993	1 599 941	1 750 794
Charges de personnel 012	2 520 463	2 634 913	3 004 000
Autres charges de gestion courante 65	980 186	1 105 851	1 296 562
Atténuations de produits 014	2 183 294	2 192 109	2 195 094
Charges courantes	7 334 986	7 532 814	8 246 450

Evolution NIN-I

2,7 %

+ 9,5 %



FINANCES

- **Chapitre 011 – Charges à caractère général s’orienter sur baisse des charges à caractère générale sont stables hors projets nouveaux soit 1 750 794 €**
 - Les nouveaux projets ont été pris en compte dans cette simulation et impact sur les postes de fonctionnement du budget :

- **Chapitre 012 – Charges de personnel soit 3 004 000 €**
 - L’augmentation en 2019 s’explique principalement :
 - ✓ Contrat groupe + 51 %
 - ✓ Structuration de la collectivité : extension du Petit Bosquet,
 - ✓ Besoin d’agents pour renforcer les services et répondre aux décisions politiques
 - ✓ Transfert en régie du LAEP année pleine



FINANCES

- **Chapitre 065 – Autres charges de gestion courante soit 1 296 562€**
 - L'hypothèse d'évolution retenue de l'ensemble du chapitre est de +1 % par an, sauf pour la cotisation SYTRAD (+ 1,7 %/an pour 2019)
 - Evolution des services prises en compte

- **Chapitre 014 – Atténuation de produits soit 2 195 094 €**
 - L'ensemble des charges du Chapitre 14 ont été maintenues sur 2019
 - Suite aux annonces du gouvernement du maintien de l'enveloppe de FPIC à 1 Mds d'euros, le FPIC a été maintenu à un niveau stable
 - Il est prévu un reversement de 10 % de la taxe de séjour au Département sur ce compte (objectif est de faire évoluer la taxe de séjour de 40 %)



Vue synthétique des recettes de fonctionnement

	Année		
	Réalisé 2017	Prévision 2018	BP 2019 Prévisionnel
Section de fonctionnement			
Produit des services 70	831 505	908 693	827 204
Impôt et taxes 73	5 169 229	5 269 823	5 354 464
Dotations et participations 74	2 039 949	1 842 585	1 972 950
Autres produits de gestion courante 75	55 949	41 221	251 000
Atténuations de charges 013	100 116	70 065	30 000
Produits courants	8 196 748	8 132 387	8 435 618

Evolution N/N-1

- 0,8 %

+ 3,7 %



FINANCES

- **Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes 827 204 €**
 - L'hypothèse d'évolution retenue de l'ensemble des charges est de + 0,5 % par an
 - Baisse recettes tonnages valorisées -18 %

- **Chapitre 73 – Impôts et taxes 5 354 464 €**
 - Rappel augmentation des impôts en 2017 au titre des besoins de financement identifiés pour ADN
 - Pour 2019, la fiscalité sur les ménages suppression des abattements
 - Pour 2019, la fiscalité des professionnels sera impactée par une hausse de 0,5 % de la TASCOM
 - Et un relèvement des tranches les plus élevées de la CFE
 - Convergence des taux TEOM vers 8,91 %, taux le plus bas de la Vallée



FINANCES

- **Chapitre 74 – Dotations, subventions, participations | 972 950 €**
 - Entre 2018 et 2019, l'augmentation des recettes de la Caisse d'Allocations Familiales est principalement liée à l'extension du multi accueil du petit bosquet
 - Entre 2018 et 2019 baisse des recettes en particulier au recul des dotations et l'Etat (voir focus sur la DGF) et la disparition des subventions
 - Les exonérations de la taxe habitation seront compensées sur la chapitre 74

- **Chapitre 75 – Autres produits des gestion courante 251 000 €**
 - Evoluent de + 0,50 %/an par hypothèse

- **Chapitre 013 – Atténuations de charges**
 - Les atténuations de charges passeraient de ce chapitre de 70 000 € à 30 000 €, liées à une baisse du nombre des arrêts maladie de longue durée



FINANCES

Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) hors centre aquatique

EBE	Année	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Section de fonctionnement						
Chapitre 013		127 721	100 116	70 065	30 000	100 000
Chapitre 70 produits services domaines et vente		787 502	831 505	908 693	827 204	822 281
Chapitre 73 impôts et taxes		4 845 394	5 169 229	5 269 823	5 354 464	5 352 997
Chapitre 74 dotations, subventions, participations		1 997 692	2 039 949	1 842 585	1 972 950	2 107 231
Chapitre 75 autres produits de gestion courante		49 264	55 949	41 221	251 000	53 684
Recettes réelles de fonctionnement		7 807 573	8 196 748	8 132 387	8 435 618	8 436 193
Section de fonctionnement						
Charges à caractère général 011		1 684 677	1 650 993	1 599 941	1 750 794	1 805 082
Charges de personnel 012		2 136 744	2 520 463	2 634 913	3 004 000	3 065 000
Autres charges de gestion courante 65		991 039	980 187	1 105 851	1 296 562	1 193 695
Atténuations de produits 014		2 209 794	2 183 294	2 192 109	2 195 094	2 185 172
Charges courantes		7 022 254	7 334 937	7 532 814	8 246 450	8 248 949
Excédent brut d'exploitation		785 319	861 811	599 573	189 168	187 244

- La baisse de l'EBE s'amorce comme prévu dès 2018 sous l'effet principalement d'une augmentation des charges et une baisse régulière des dotations soit une perte de plus de 30 % depuis 2017. Entre 2016 et 2020, la Communauté de Communes aura perdu 200 000 € de DGF.
- Les recettes fiscales supplémentaires attendues indépendamment des hausses affectées au financement du fonctionnement des nouveaux investissements devraient permettre une légère hausse de l'EBE.



FINANCES

Présentation de la capacité d'autofinancement (CAF) disponible

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Section de fonctionnement					
Recettes réelles de fonctionnement	7 807 573	8 196 748	8 132 387	8 435 618	8 436 193
Section de fonctionnement					
Charges courantes	7 022 254	7 334 937	7 532 814	8 246 450	8 248 949
Excédent brut d'exploitation	785 319	861 811	599 573	189 168	187 244
Charges financières 66	- 73 962	- 74 039	- 107 988	- 65 000	- 69 625
CAF brute	711 357	787 772	491 595	264 576	117 619
Résultat excédent	- 39 951	8 118	- 110 413	- 53 799	- 39 100
CAF brute excédent	671 406	795 890	381 172	210 777	78 519
Remboursement dette en K	235 810	337 781	447 600	355 967	322 087
CAF disponible pour les investissements courants	435 596	458 109	- 66 428	- 285 598	- 243 568

- L'épargne nette de la collectivité est négative dès 2018 comme annoncé.
- S'agissant du centre aquatique, le recours à l'emprunt pour financer les investissements se monte à 4 300 000 € annuité à 2021 afin de commencer à financer les travaux du centre aquatique sur un total prévu d'emprunt de 4,3 M € soit une annuité d'au moins 175 000 € en 2023.
- Pour des raisons d'analyse et afin de permettre une vision globale des enjeux une prospective financière est engagée depuis 2018.



FINANCES

Présentation du scénario d'évolution

- Pour reconstituer l'épargne nette sur le budget général + 133 000 €
 1. Le levier de la fiscalité professionnelle et taxe de séjour horizon 2020-2021 = 95 000 €
 - ✓ TASCOM recettes supplémentaires 18 590 €
 - ✓ Relèvement des 3 dernières tranches CFE +15 600 €
 - ✓ Augmentation espérée de la taxe de séjour + 40 % : + 26 000 € à affecter à l'avenir au tourisme
 2. Le levier de la fiscalité des ménages
 - ✓ Suppression des abattements + 38 000 €

- **La situation financière projetée de la CCCPS met en lumière un besoin de trouver des marges d'exploitation supplémentaires afin de rétablir la CAF nette à 400 000 € pour permettre l'autofinancement d'investissement sans recours à l'emprunt sur le budget général. Dans ce cas, indépendamment de l'augmentation de fiscalité liée au projet fibre et centre aquatique la fiscalité des ménages augmenterait d'au moins 20 % pour répondre aux besoins financiers du budget général.**



FINANCES

Présentation du scénario d'évolution

- **Focus sur le fond de roulement**

Le fond de roulement d'investissement s'élevait à 630 000 € dont 570 000 € qui représentent l'emprunt mobilisé en 2017. Les travaux qui auront lieu en 2019 pour la fibre optique. Cette part du fond de roulement est donc affectée au projet ADN.

Le fonds de roulement d'exploitation s'élevait à 2,3 M € au 31/12/2017 .

A titre indicatif 1,3 M€ ont été nécessaires pour équilibrer le budget investissement 2018.

Le fond de roulement devrait être maintenu à un niveau minimum de 1,2 €. À titre indicatif, il représenterait 2 mois de dépenses courantes. Au-delà et compte tenu du niveau des investissements, des ruptures de trésorerie sont à prévoir.



FINANCES

Présentation du scénario d'évolution

- Les investissements prévus nécessitent des emprunts, qui de fait, entraînent une hausse de l'annuité globale, ce qui se matérialise par une forte augmentation des charges financières et du remboursement en capital.
- En l'état actuel des hypothèses, dès 2018, la Communauté de Communes possède une capacité d'autofinancement négative, un niveau préoccupant à hauteur de - 66 000 €.
- Cette épargne nette risque encore de se dégrader pour atteindre - 285 000 € en 2019 et - 243 000 € en 2020.
- La situation financière projetée de la CCCPS met en lumière un besoin de trouver **des marges d'exploitation** brut de 800 000 € à l'horizon 2020 pour permettre l'autofinancement d'investissement sans recours à l'emprunt sur le budget général.

Dans cette hypothèse, la capacité de désendettement de la collectivité passerait à 11 années
 $4\,300\,000 + 780\,000 + 3\,750\,000 = 8\,830\,000$ en 2020

- Les marges de manœuvre sont :
 - ✓ Réductions des dépenses : poursuivre la prospective financière sur la réflexion de nos services / projets = conséquences financières
 - ✓ Révision de la CLECT
 - ✓ Continuer à chercher des ressources supplémentaires. Utilisation de leviers (révision de la politique de cotisation minimum, augmentation de la taxe de séjour, augmentation de la TASCOT)
 - ✓ Récupérer une DGF bonifiée par la reprise de compétences
 - ✓ Augmentation complémentaire de la fiscalité augmentation des 3 taux



FINANCES

Le plan pluriannuel d'investissement

OPERATIONS D'EQUIPEMENTS - coûts nets TTC	2016	2017	2018	2019	2020
Immobilisations incorporelles 20	20 476 €	82 650 €	170 600 €	565 000 €	15 000 €
Immobilisations corporelles 21	401 732 €	1 998 928 €	715 143 €	759 202 €	
Immobilisations en cours 23	60 948 €	1 584 063 €	1 787 260 €	1 141 740 €	
Immobilisations en cours 26	1 050 000 €		960 000 €		780 000 €
Dépenses équipements hors Opérations ADN	1 533 156 €	3 665 641 €	3 633 003 €	2 465 942 €	795 000 €
Subvention investissement			5 000 €	15 000 €	15 000 €
Honoraires ca			165 600 €		
Acquisitions terrains + MOE vélodrome			149 292 €		
Les ronds point de la clairette			80 925 €		
Eclairage foot synthétique			47 360 €		
Travaux au siège			28 339 €		
Accessibilité Soubeyran			5 362 €		
Multi-accueil Aouste			23 253 €		
Multi-accueil Crest			53 252 €		
Divers matériels			63 352 €		
CSE			115 502 €	759 202 €	
Commun OM			56 081 €		
ALSH crest			63 750 €		
Vélos électriques			27 297 €	59 900 €	
Vélodrome 1ère tranche + optionnelle 2019			710 548 €	556 545 €	
Services techniques			439 924 €		
Ste Euphémie reliquat 2018			638 166 €		
ADN 2ème Tranche			960 000 €		780 000 €
Service dechets				27 000 €	
Materiel divers				49 720 €	
Extension du Bosquet				416 100 €	
Travaux au siège				368 675 €	
Sport				112 000 €	
Aménagement touristique commune				91 800 €	
Matériel enfance et jeunesse				10 000 €	
Total Dépenses d'équipements : programme d'investissement	1 533 156 €	3 665 641 €	3 633 003 €	2 465 942 €	795 000 €



FINANCES

Les investissements : le centre aquatique

Une autorisation de programme de 2019 à 2022 à hauteur de 9 930 500 € (compte tenu des frais déjà engagés entre 2017 et 2018)

Principes de l'autorisation de programme :

- Constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées
- Des crédits de paiement y afférents sont détaillés et ouverts sur chaque exercice
- L'ensemble des opérations sont HT et dans le cadre d'un budget annexe



situation des autorisation de programme AP/CP

crédit de paiement /ressources envisagées/2019 à 2022

année 2019	dépenses	montant initial	recettes	montant initial	detail
<i>reprise antérieure etudes frais concours</i>				225 125 €	
mission géotechnique		10 000 €		116 734 €	CPER 15,1%
OPC		3 000 €		163 118 €	FSIL 21,1%
contrôle technique		5 000 €		47 157 €	CNDS 6,1%
CSPS		946 €		116 734 €	CD 15,1%
Assistance AMO		13 000 €		329 328 €	dette 42,6%
maitrise d'œuvre APD		516 000 €			
total 2019		773 071 €		773 071 €	

crédit de paiement /ressources envisagées/2020

année 2020	dépenses	montant initial	recettes	montant initial	
moe				275 000 €	
amo		6 800 €		464 728 €	FSIL 21,1%
opc		3 000 €		134 353 €	CNDS 6,1%
ct		11 000 €		332 578 €	CD 15,1%
csps		1 700 €		938 265 €	dette 42,6%
geotech		5 000 €			
travaux		1 900 000 €			
total 2020		2 202 500 €		2 202 500 €	

crédit de paiement /ressources envisagées/2021

année 2021	dépenses	montant initial	recettes	montant initial	
moe				216 000 €	
opc		3 800 €		1 272 258 €	FSIL 21,1%
ct		4 500 €		367 809 €	CNDS 6,1%
csps		5 000 €		910 479 €	CD 15,1%
geotch		15 000 €		2 568 635 €	dette 42,6%
travaux		5 700 000 €			
travaux hors marché		85 360 €			
total 2021		6 029 660 €		6 029 660 €	

crédit de paiement /ressources envisagées/2022

année 2022	dépenses	montant initial	recettes	montant initial	
moe				237 000 €	
opc		320 €		195 232 €	FSIL 21,1%
ct		3 600 €		56 441 €	CNDS 6,1%
materiel		200 000 €		139 716 €	CD 15,1%
csps		414 €		394 165 €	dette 42,6%
geotech		1 235 €			
travaux		472 000 €			
reliquat 2023/2024		10 700 €			
total 2022		925 269 €		925 269 €	
total général		9 930 500 €		9 930 500 €	



FINANCES

Le centre aquatique

- Hypothèses retenues pour les charges en année pleine.
 - Effectif prévisionnel : 16,2 ETP dont 1 directeur, maitres nageurs, agents techniques, temps de vacations renfort estival.
 - Evolution de la masse salariale de 2 % /an sans perspective d'embauche. Optimisation de la RH présente.
 - Charges de fonctionnement : évolution de 5 % par année.
-
- Hypothèses retenues pour les recettes en année pleine.
 - Évolution des entrées pour la partie grand public et espace remise en forme 5 % pour la 2^{ème} année pleine de fonctionnement.
 - Les recettes en hypothèse haute sont augmentées de 10 %.
 - Les recettes scolaires associations et autres n'évoluent pas.



FINANCES

Étude pluriannuelle fonctionnement : centre aquatique

Etude pluriannuelle des dépenses de fonctionnement

Année	2022	2023	2024	2025
Section d'exploitation				
Recettes prévisonnelles	234 000	515 000	536 265	556 595
Activité commerciale	200 000	412 700	433 965	454 295
Service public	34 000	102 300	102 300	102 300
<i>Evolution N/N-1</i>			4,13%	3,79%
Déficit	390 500 €	549 203 €	556 288 €	554 221 €
Charges à caractère général 011	230 000	366 203	385 753	395 000
Charges de personnel 012	294 500	540 000	550 800	561 816
Dotations Ammortissements et Provisions	50 000	100 000	100 000	100 000
Frais emprunt	50 000	58 000	56 000	54 000
Charges courantes	624 500	1 064 203	1 092 553	1 110 816
<i>Evolution N/N-1</i>			2,66%	1,67%
Résultat brut d'exploitation déficit	390 500 €	549 203 €	556 288 €	554 221 €



FINANCES

Présentation du scénario d'évolution

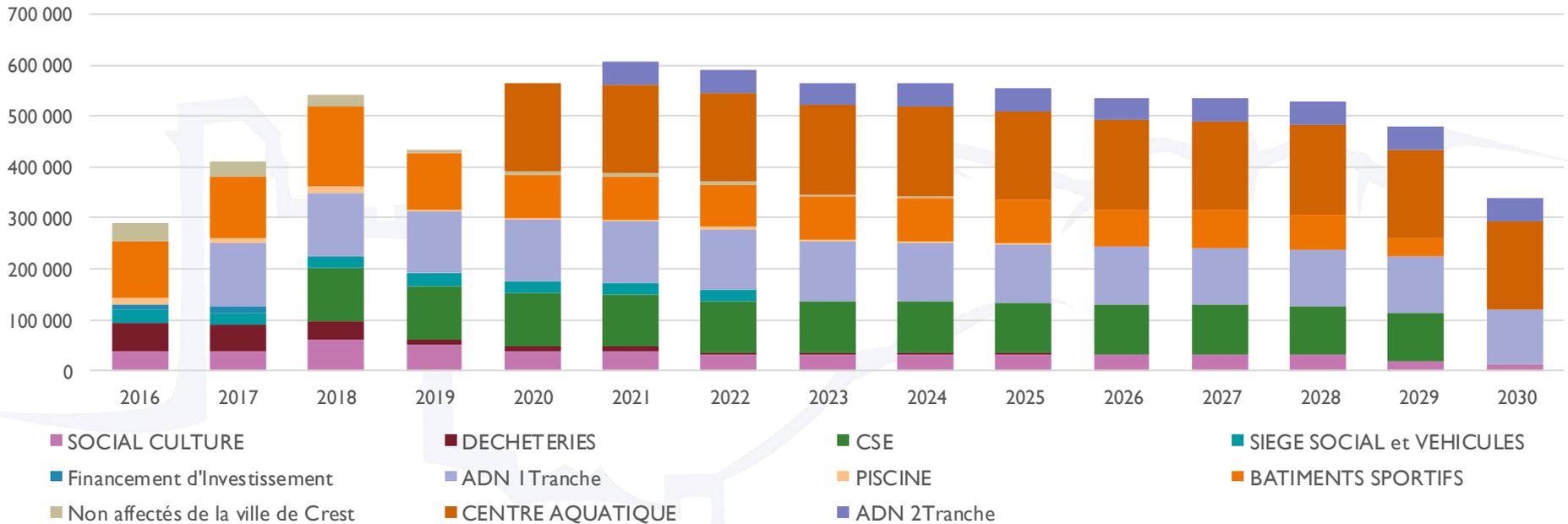
- **Pour financer le fonctionnement + remboursement de la dette en capital du centre aquatique :**
- **+ 670 000 €**
 - CFE à 26,5 % + 35 000 € de recettes attendues
 - Taxe habitation devrait augmenter de 40 % par rapport au taux 2018 soit + 1,78 points
 - Taxe foncière bâtie devrait augmenter de 40 % : par rapport au taux 2018 + 1,56 points soit une recette supplémentaire totale de 670 000 €
- **Pour assurer le remboursement de la dette ADN à l'horizon 2021**
 - Annuité 45 000 € à financer
 - Emprunt de 780 000 €
 - 2^{ème} phase travaux échéance 2020
 1. Taxe habitation devrait augmenter 0,13 point
 2. Taxe foncière bâtie devrait augmenter de 0,11 point soit une recette supplémentaire de 45 000 €



FINANCES

L'endettement : structure des emprunts

EMPRUNTS EN COURS ET SIMULES





FINANCES

L'endettement : structure des emprunts dette existante

Budget principal et budgets annexes

Budget	Nb emprunts
Principal	26
STEP	5
BIE	2
ENERGIE	1
	34

Annuités en K€

Budget	01/01/2016	01/01/2017	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020
Principal	290	412	519	421	391
STEP	27	25	25	25	25
BIE	48	19	19	19	19
	365	456	563	465	435

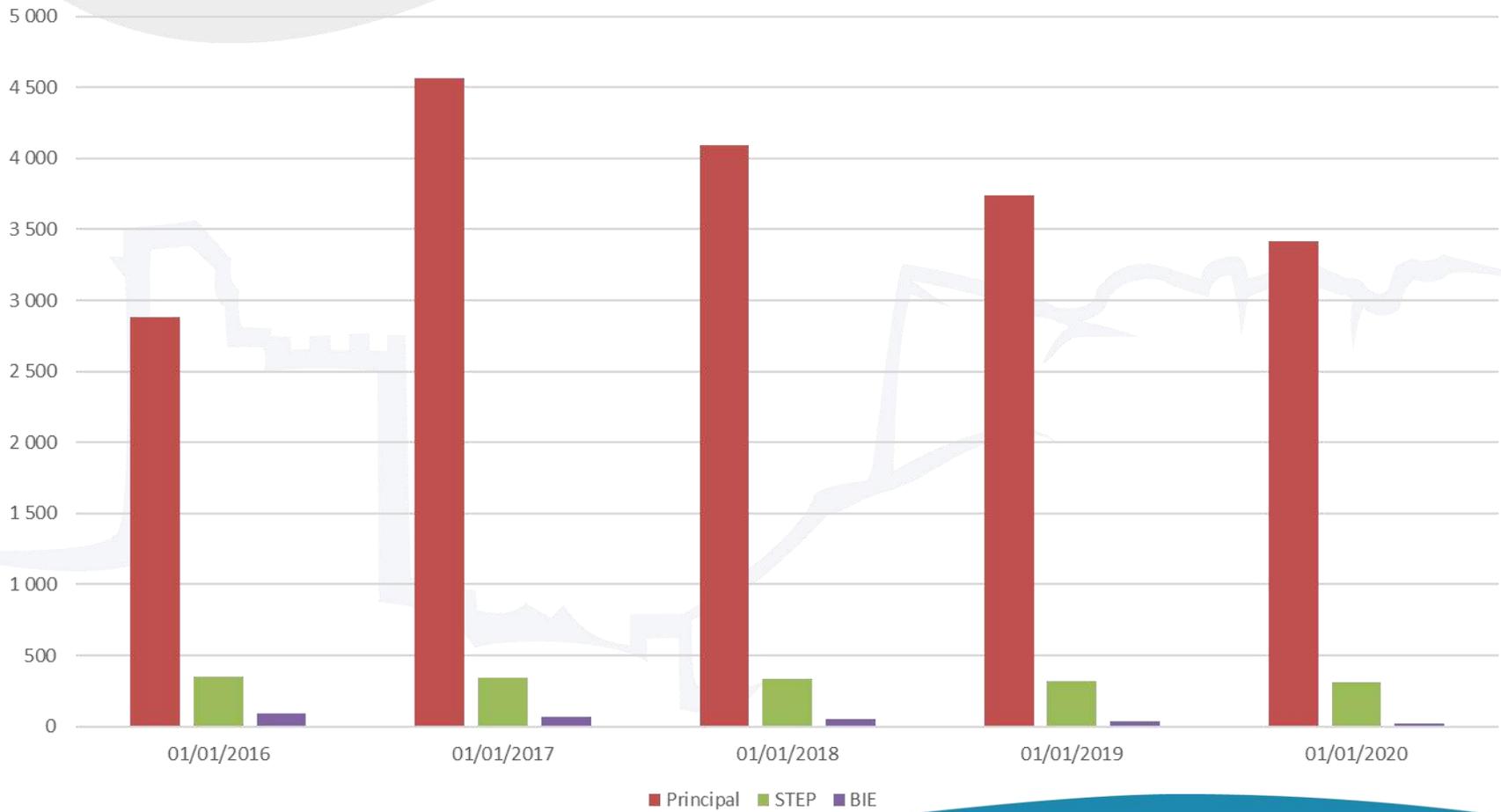
En cours de la dette en K€

Budget	31/12/2016	13/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Principal	2 882	4 562	4 091	3 741	3 419
STEP	351	341	332	322	311
BIE	94	68	53	37	19
	3 327	4 971	4 476	4 100	3 749



FINANCES

L'endettement : en cours de la dette





FINANCES

Evolution de taux

	Année			
	2016	2017	2018	2019
Taxe Habitation	4,06 %	4.45%	4,45 %	A déterminer
Taxe Foncière	3,76 %	3,90 %	3,90 %	A déterminer
Taxe sur le Foncier Non Bâti	10,71 %	10,71 %	10,71 %	A déterminer
Cotisation Foncière des Entreprises	24,67 %	25.50 %	25,50 %	A déterminer
Part interco				
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ex CCC	9.52 %	9,31 %	9,11 %	8.91%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ex CCPS	12.40 %	11.21 %	10.05 %	8,91 %
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères CREST	8.34 %	8.53 %	8,72 %	8,91 %

Nous vous rappelons la délibération du 10/02/2016 qui instaure un tableau de lissage des taux sur 4 ans pour arriver en 2019 à une TEOM de 8,91 %.

Le Président rappelle que les commissions se sont réunies et ont approuvé ces orientations et actions présentées, mais qu'il faut souligner que lors de l'élaboration du budget, des priorités devront être données selon les capacités financières et humaines qui seront définies.

Merci de votre attention

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

Communauté des Communes du Crestois et du Pays de Saillans
15, chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye
Tél. : +33 (0)4 75 40 03 89 - contact@cccps.fr

